

N°273
2€30

BILLETS D'AFRIQUE

**DÉCEMBRE 2017
JANVIER 2018**



MENSUEL D'INFORMATION SUR LA FRANÇAFRIQUE ÉDITÉ PAR L'ASSOCIATION SURVIE

**FRANÇAFRIQUE 2017-2022
RETOUR SUR LE "DISCOURS DE POLITIQUE
AFRICAIN" D'EMMANUEL MACRON**

Sommet Climat / Rwanda / Kanaky / Sahara Occidental

Bollopresse

Le groupe Bolloré continue d'expliquer par l'exemple sa conception de la liberté de la presse. Le 15 octobre dernier, sa chaîne Canal+ diffuse un reportage sur les importantes manifestations contre Faure Gnassingbé au Togo. Un document étrangement jugé « *ni objectif ni professionnel* » par les autorités de ce pays. Il y a alors eu « *des instructions en interne à Canal+ de l'enlever du replay Canal, de l'enlever de la chaîne YouTube de L'Effet papillon pour que plus personne ne puisse le visionner; c'est totalement inhabituel, c'est un véritable cas de censure* », explique Jean Baptiste Rivoire, rédacteur en chef à Canal+ (RFI, 19/12). Malgré ces consignes, le reportage est à nouveau diffusé en novembre, cette fois sur Canal+ Afrique. Quelques jours plus tard, une programmatrice de la chaîne et François Deplanck, numéro deux de Canal+ International, sont évincés. Selon Rivoire, la direction de la chaîne avait prévenu en comité d'entreprise : « *ce n'est pas très adroit d'attaquer un chef d'État africain quand on veut faire du business avec lui* ». Dix jours après la première diffusion du reportage, Vincent Bolloré inaugurait d'ailleurs en personne un cinéma Vivendi à Lomé, en présence de Faure Gnassingbé. Et ces nigauds de journalistes qui croyaient qu'ils étaient là pour faire du journalisme !

Pour services rendus

Avec Macron, on nous le répète, certaines pratiques politiques sont révolues. C'est d'ailleurs pour mieux solder le passé qu'il a tenu à remettre les insignes de commandeur de la Légion d'honneur à Jean-Claude Marin, le procureur général près la Cour de cassation (Mediapart, 18/12). Un hochet qui récompense une brillante carrière au service de la déraison d'État pour celui qui a incarné « *magnifiquement la relation de proximité quasi incestueuse entre justice et politique* », résume le journal en ligne. Un geste amplement mérité au regard de la souplesse dorsale du magistrat dans nombre d'affaires qui nous sont familières, des Frégates de Taïwan aux Biens mal acquis en passant par l'affaire Karachi...

Vœux pieux

« *Je souhaite que le peuple togolais puisse s'exprimer librement, que le cadre du pluralisme soit aussi respecté, que les oppositions puissent faire valoir leurs arguments* », a déclaré Emmanuel Macron lors de son interview du 29 novembre à RFI et France 24. A ce jour toutefois, il semble qu'il s'agisse davantage d'une lettre au Père Noël que d'une consigne aux coopérants militaires français qui officient auprès des forces de « sécurité » togolaises...

Ah ! Ah ! Ah !

« *Contrairement à ce que soutient ce rapport, la France est engagée sans réserve dans la poursuite des personnes qui ont participé au génocide rwandais* », a déclaré sans rire le porte-parole du Quai d'Orsay lors de son point presse du 14 décembre, en réponse à une question sur le rapport Muse (cf. page 11). Sans commentaire...

Permis de tuer

L'opération Sabre des forces spéciales françaises au Sahel aurait mis « *bors de combat* » une centaine de djihadistes depuis le début de l'année. Qui ? Où ? Quand ? Comment ? Impossible à savoir, puisque les missions du COS sont couvertes par le secret-défense. A ceux qui dénoncent de simples exécutions extrajudiciaires, le commandant des Opérations spéciales, le vice-amiral Laurent Isnard, assure : « *On applique le droit de la guerre, c'est-à-dire que lorsque la personne se rend, on la fait prisonnière, et si la personne nous tire dessus, on la neutralise* » (RFI, 15/12). Et comment fait-on la différence au cours des bombardements tels que ceux qui ont causé la mort de plusieurs soldats maliens retenus en otage (cf. *Billets* n°272, novembre 2017) ? Mystère... Même question pour le jeune berger de 10 ans tué le 30 novembre 2016 lors d'une opération de Barkhane et enterré discrètement par les militaires français avant que leur forfait ne soit découvert. « *L'enquête n'a relevé aucune faute individuelle ou collective dans l'usage de la force. Les principes du droit des conflits armés ont été respectés* », assure le porte-parole du ministère des Armées (Reuters, 30/11). C'est en tout cas la conclusion d'une « *enquête interne* » de la Grande muette, qui, à l'instar d'une certaine marque de lessive, « *lave plus blanc* » depuis des décennies...

A lire

On le savait déjà, mais c'est désormais documenté par un historien sud-africain, Hennie Van Vuuren, auteur de *Apartheid, Guns and Money* (Mediapart, 17/12) : le supposé soutien de Jacques Chirac ou de Jean-Yves Ollivier à l'ANC (ce dernier ce targuant même d'avoir permis la libération de Nelson Mandela) relève de la fable. Au contraire, durant toute la période de l'Apartheid, la France, avec la complicité active des dirigeants successifs, a été « *un vrai hub international* » en matière de contournement de l'embargo pour alimenter en armes le régime raciste de Prétoria. L'auteur documente même qu'au plus fort de la répression du régime, à la fin des années 1980, et alors que la guerre en Angola fait rage, la DGSE a fourni en avant-première des missiles Mistral à l'Afrique du Sud afin qu'ils soient testés en Angola. Où comment allier soutien politique et bonnes affaires : « *une fois que le missile est testé pour de vrai, on peut plus facilement le vendre sur les marchés internationaux* », explique l'auteur.

Cybersurveillance

En décembre, la directrice du FMI Christine Lagarde s'offrait elle-aussi sa tournée africaine. De passage à Djibouti, « *Lagarde n'a pas manqué de se référer au Data Center du pays qui dispose d'un accès direct à tous les grands câbles internationaux et régionaux, et sert ainsi de passerelle vers l'Afrique de l'Est et au-delà. Djibouti pourrait tirer parti de cette infrastructure numérique en hébergeant des équipements tiers, en établissant des points d'échange internet, ou encore en proposant des services de traitement de mégadonnées, les "big data"* » (La Tribune, 18/12). Dans une dictature qui a toujours été de mèche avec la France, et où bien des grandes puissances ont leur base militaire, cela ressemble fort au développement des moyens permettant une surveillance massive du web (voir *Billets* n°226, juillet 2013), un des bijoux du « *savoir-faire* » tricolore.

Erratum

Dans notre numéro précédent consacré à la Kanaky (Nouvelle Calédonie), il était indiqué, à tort, en note de bas de page de l'article « *Le parcours d'obstacle de l'indépendance Kanak* », que le FLNKS se répartissait entre deux tendances précisées ensuite. En réalité il s'agit des deux tendances indépendantistes dans l'assemblée de Nouvelle Calédonie, mais où les groupes n'appartiennent pas tous au FLNKS.



L'album de bande dessinée « Tintin au Congo » est-il raciste ? La question peut surprendre, tant sa réponse est évidente. Mais il se trouve toujours des défenseurs du célèbre dessinateur belge Hergé pour rappeler qu'il faut resituer cela dans le contexte de l'époque : entre 1930 et 1931, période de la publication par feuilleton des aventures africaines de ce jeune reporter sympathique, dynamique et culotté, on est prié de croire que tout le monde était « plus ou moins » raciste et qu'un auteur ne pouvait que reproduire les travers de son temps. Trois ans plus tôt, André Gide avait certes publié un fort différent récit de son « voyage au Congo », mais on a tôt fait de nous expliquer qu'il serait malvenu de juger Tintin à l'aune d'une telle exception – cette dernière ne serait en somme que la confirmation de la terrible règle, celle de l'imbécillité criminelle généralisée.

En 2017, un président de la République française peut à son tour reproduire les travers de son temps, sans risquer d'être rattrapé par la critique pendant 15 ou 20 ans. Un président venu en ami à Ouagadougou, pour offrir son point de vue à la jeunesse africaine tout en cherchant à ne pas passer pour un donneur de leçons, pour citer Gide et surtout pas Hergé. Le brave Tintin expliquait au nègre fainéant que Milou avait plus de courage et de volonté que lui ? Pas le président du XXI^{ème} siècle ; lui se contente d'expliquer que les passeurs sont africains, tout comme les conservateurs de musées qui ont organisé le trafic d'oeuvres d'art, et que les Burkinabè doivent « une seule chose » aux militaires français, les

applaudir. Et puis, il est bien entouré : un Conseil Présidentiel pour l'Afrique – pas « sur » l'Afrique, ni « au sujet de » l'Afrique, mais « pour » elle, évidemment sans prétention paternaliste. D'ailleurs, s'il rit à gorge déployée de sa bonne blague lâchée au détriment de son homologue du Faso, c'est justement parce qu'il n'est pas paternaliste. On est prié d'y croire, et cela fonctionne : tel le lectorat dépourvu d'esprit critique des années 1930, la plupart des commentateurs modernes de la géopolitique franco-africaine s'empressent d'applaudir, n'opposant qu'une incrédule incompréhension aux esprits chagrins qui désespèrent d'entendre encore une fois un discours de politique française en Afrique tellement empreint d'une condescendance non assumée.

L'intervention professorale d'Emmanuel Macron au Burkina est-elle raciste ? La question peut surprendre, tant sa réponse est hélas évidente à toutes celles et ceux qui ont célébré son show ouagalais dans leurs colonnes et sur leur plateau. Trois ans avant le voyage de ce jeune président sympathique, dynamique et culotté, des milliers de Burkinabè avaient pourtant, plus efficacement que n'importe quel André Gide, écrit par leur insurrection la façon dont ils souhaitaient désormais qu'on lise leur histoire. Emmanuel Macron y a opposé une prose caricaturale, le récit fantasque d'une France désormais dépourvue de velléités d'ingérence et se positionnant au côté des démocrates. Encore une mauvaise histoire pour enfants..

Thomas Noiro

(Encore) Des excuses à nos lecteurs et lectrices

La fin d'année 2017 ayant été particulièrement chargée, il ne nous a pas été permis de tenir les délais pour boucler le numéro de décembre dans les temps : l'occasion de rappeler que votre journal *Billets d'Afrique* est intégralement réalisé sur du temps bénévole, de la rédaction des articles à la mise en page... avec les difficultés que cela engendre parfois pour respecter le calendrier. Nous avons donc dû nous résoudre, comme en mars-avril, à réaliser un numéro unique (mais plus conséquent) pour les mois de décembre 2017 et janvier 2018. Tout en vous adressant nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année, nous prenons la bonne résolution de tout faire pour retrouver un rythme normal de publication. Merci pour votre compréhension et votre soutien.

Sommaire

2 LES BRÈVES DE LA FRANÇAFARIQUE

3 ÉDITO Tintin au Burkina

4 JUSTICE Secret défense ou déraison d'État ?

5 DISCOURS DE OUAGA Les leçons du professeur Macron

9 SAHARA OCCIDENTAL « J'ai subi la torture et la France est coupable aussi »

10 CLIMAT Un éco-geste pour verdir la Françafrique

11 FRANCE-RWANDA Un rapport accablant

12 12 JANVIER 1985 Assassinat de Machoro et état d'urgence en Kanaky

13 ESCLAVAGE EN LIBYE Les responsabilités européennes et françaises

15 AFRIQUE CENTRALE Longue vie aux dictatures françafricaines !

16 GABON Monarchisation du pouvoir

JUSTICE

SECRET DÉFENSE OU DÉRAISON D'ÉTAT?

« Ces documents seront déclassifiés pour la justice burkinabè, qui aura accès à tous les documents sur l'affaire Sankara. » Cette annonce au Burkina-Faso, le 28 novembre 2017, a permis au président Macron d'y être bien accueilli. Sera-t-elle suivie d'effets utiles ?

L'expérience prouve que, dans de nombreuses affaires d'Etat, la promesse de levée du secret défense n'a donné que peu de résultats permettant de connaître la vérité : les documents déclassifiés ont parfois été des pièces hors sujet, ou sont restés partiellement occultés, voire inaccessibles en pratique..

Peu de Français savent que la notion de « secret défense » couvre ce qui protège non seulement la défense nationale, mais aussi la raison d'Etat, et même en réalité plus généralement les décisions sensibles de nos gouvernants. Les électrices et électeurs, invités régulièrement aux urnes, sont dans l'impossibilité de savoir quand, pourquoi, par qui et comment certaines décisions ont été prises en leur nom. Aussi, des personnes et associations confrontées aux abus et dérives de l'usage du secret défense français, et au mensonge d'Etat, souhaitant alerter l'opinion publique et mener des actions concertées auprès des pouvoirs publics, se sont-elles réunies au sein d'un collectif intitulé « Secret défense - un enjeu démocratique » (voir encadré).

« mensonges et pressions, faisant de la victime un adversaire à combattre »

Dans toutes les affaires en question, les responsables de l'Etat français paraissent plus soucieux de préserver le roman national, voire de protéger des coupables, que d'assumer publiquement et démocratiquement devant l'Histoire les actions des gouvernements successifs. Ils usent à cette fin de manœuvres diverses, mensonges et pressions, faisant de la victime un adversaire à combattre, jetant les familles dans le désarroi.

Faut-il rappeler à ces responsables politiques que faire obstruction à la manifestation de la vérité sur des crimes commis est non seulement pénalement répréhensible, mais aussi nourrit les soupçons, entretient les polémiques, et porte enfin atteinte à l'autorité même de l'État ? Certaines morts relèvent probablement d'erreurs que les autorités militaires, le cas échéant, auraient dû reconnaître. Plus généralement, aucune de ces affaires ne met en danger la sécurité de l'Etat. Certaines d'entre elles concernent uniquement la France ou les pays voisins, mais sans surprise on y retrouve nombre d'affaires du marigot françafricain.

État d'esprit monarchiste

L'autocontrôle confié, depuis 1998, à une commission administrative est notoirement lacunaire, car l'administration y est à la fois juge et partie. Pour mettre la loi française en conformité avec la Convention Européenne des Droits de l'Homme dont la France est signataire, il est au minimum nécessaire qu'un juge indépendant puisse contrôler l'usage du secret défense. L'accès aux archives concernées doit être possible largement, dans des délais raisonnables, et dans des conditions matérielles permettant la recherche.

Il est également important de changer la pratique et l'état d'esprit quasi monarchiste qui veut qu'en France, on protège la raison d'Etat, les gouvernants et particulièrement le président de la République, celui-ci ayant la haute main sur la défense, les affaires étrangères et surtout la politique africaine. Le collectif « Secret défense - un enjeu démocratique » a demandé à être reçu par le président Macron... qui a refusé. La transparence ne semble pas encore « en marche ».

François Graner

UN COLLECTIF « SECRET-DEFENSE »



Le collectif « Secret défense - un enjeu démocratique » a officialisé sa création lors d'une conférence de presse dans les locaux de l'EDMP (Paris 12e), le 6 décembre 2017. Sont intervenu.e.s, de gauche à droite : Henri Pouillot, sur la disparition en Algérie de l'universitaire Maurice Audin en 1957 ; Danièle Gonod, sur l'assassinat au Mali des envoyés spéciaux de Radio France Internationale en 2013 ; Armelle Mabon, sur le massacre des tirailleurs sénégalais au camp de Thiaroye, en 1944 ; Bachir Ben Barka, fils du militant internationaliste marocain Mehdi Ben Barka, enlevé à Paris en 1965 ; Elisabeth Borrel, veuve du magistrat Bernard Borrel assassiné à Djibouti en 1995 ; François Graner, sur le rôle de la France dans le génocide des Tutsis au

Rwanda en 1994 ; Bruno Jaffré, sur l'assassinat de Thomas Sankara, président du Burkina Faso, et de ses compagnons, en 1987 ; Jacques Losay, sur le chalutier breton "Bugaled Breizh" coulé en 2004.

Le collectif regroupe aussi des personnes concernées par : l'assassinat de Robert Boulin, ministre en exercice, en 1979 ; les massacres d'Algériens à Sétif en 1945, et à Paris en 1961 ; la destruction en vol d'un avion de ligne italien au-dessus d'Ustica, en 1980 ; l'explosion de la Maison des Têtes de Toulon, en 1989. Le collectif s'intéresse également aux dossiers de la répression des indépendantistes camerounais, du bombardement de Bouaké en Côte d'Ivoire en 2004, et du crash de la Caravelle Ajaccio-Nice en 1968.

DISCOURS DE OUAGA LES LEÇONS DU PROFESSEUR MACRON

Présenté comme le pendant des « discours de Dakar » de Nicolas Sarkozy (2007) et de François Hollande (2012), le discours d'Emmanuel Macron à Ouagadougou, le 28 novembre, serait selon son ministre Jean-Yves Le Drian « un discours très important pour la jeunesse africaine » (*Le Canard enchaîné*, 13/12). Pour *La Lettre du Continent* (6/12), Macron « a su convaincre partiellement la jeunesse burkinabè sur la forme [mais] il se sait attendu sur la mise en place effective des mesures annoncées ». Le problème est justement que les quelques engagements pris ne vont rien changer à la FrancAfrique.

Le locataire de l'Élysée a prétendu dès le début de son discours que « *il n'y a plus de politique africaine de la France* » : et pour cause, Nicolas Sarkozy avait déjà annoncé la fin de la FrancAfrique, et François Hollande la « normalisation » de la politique africaine de la France. Il fallait bien se démarquer.

Instrumentalisation

En termes de communication, il a certes su faire, du moins pour son discours soigneusement préparé. D'abord en rendant hommage au président Thomas Sankara (assassiné en 1987, avec la complicité de la France, et au sujet duquel il venait d'annoncer la future déclassification des archives françaises, voir p.9), puis en citant André Gide ou Albert Londres. Le choix du pays n'était bien sûr pas innocent : il s'agissait de récupérer à bon compte l'insurrection de 2014, en évoquant « *la démocratie, combat que vous avez ici mené et gagné* »... mais sans présenter au nom de la France des excuses pour le soutien constant à Blaise Compaoré, que l'armée française a même protégé lors de sa chute en l'exfiltrant du pays par hélicoptère. Et avec quelques bourdes témoignant de son ignorance, comme lorsqu'il s'est dit « *impressionnée par la détermination de la jeunesse burkinabè à défendre à deux reprises et parfois au prix de sa vie les acquis de la démocratie et de l'Etat de droit.* » La deuxième reprise, c'était la mise en échec du putsch de septembre 2015. Mais la première, le renversement d'une dictature vieille de 27 ans, était-ce « *défendre un acquis* » de la démocratie ?

Après avoir égrené les différents « périls » ou « défis » auxquels l'Afrique fait face selon lui (l'esclavage en Libye, la lutte contre le terrorisme, les conflits politiques internes, l'obscurantisme religieux, la démographie, le changement climatique), mais en répétant cinq fois qu'il n'était pas là pour donner des leçons, le président français a décliné certaines propositions, principalement en évi-



Capture d'écran d'un reportage de BFMTV, le 28 novembre.

tant ce qui structure aujourd'hui la politique franco-africaine – des sujets qui sont revenus lors des questions.

Engagements anecdotiques...

Lors de son discours, le président a pris quelques engagements qui, bien que certains soient à saluer, ne changeront pas structurellement la relation politique, militaire et économique entre la France et les pays d'Afrique de son champ d'influence. Au contraire, même, pour certains.

Ainsi, on peut se réjouir de la promesse de la restitution « *temporaire ou permanente* » (le premier mot est important...) de certaines œuvres d'art africaines, même si celle-ci ne s'est pas accompagnée d'excuses (au contraire, Macron a réhabilité moralement le pillage culturel : « *dans beaucoup de pays d'Afrique ce sont parfois des conservateurs africains qui ont organisé le trafic et ce sont parfois des conservateurs européens ou des collectionneurs qui ont sauvé ces œuvres d'art africaines pour l'Afrique en les soustrayant à des trafiquants africains* »). On peut également comprendre l'intérêt des étudiants burkinabè à se voir promettre un doublement des

partenariats universitaires entre la France et les pays africains, davantage de bourses, du moins pour les filles, et « *des visas de circulation de plus longue durée* » pour pouvoir revenir en France après la fin d'un premier cursus d'études. Mais cela s'accompagne de la perspective de généralisation des « hotspots » permettant de bloquer dans les pays de départ ou de transit les personnes « *qui n'ont aucune chance d'obtenir le droit d'asile* ».

... ou intéressés

Emmanuel Macron est proche d'Hubert Védrine et de Lionel Zinsou, co-auteurs, avec Jean-Michel Sévérino (ancien patron de l'Agence française de développement, qui faisait partie de la délégation invitée à Ouaga), d'un rapport fin 2013 sur l'évolution de la relation franco-africaine : ce rapport mise principalement sur le potentiel économique et le gisement d'emplois que représente l'Afrique pour la France¹. Nombre d'annonces faites lors du discours

1. Voir Thomas Noiro, « Quand la France doit redécouvrir l'Afrique... », *Billets d'Afrique* n°231, janvier 2014.

de Ouagadougou font étrangement écho à ce rapport. La plus caricaturale est sans doute lorsque le président français défend un outil de soft power, le volontariat international en entreprise ou en ambassade : « *Je souhaite que plus de jeunes Français puissent aussi venir travailler en Afrique. Business France augmentera dès 2018 le nombre des jeunes volontaires français travaillant dans des entreprises en Afrique. Et je demanderai également à nos ambassades de recruter davantage de volontaires en privilégiant les candidats qui parlent ou ont commencé l'apprentissage d'une langue africaine* ».

Mais ça devient sérieux quand on parle argente : « *Ce dont l'Afrique a besoin, ce sont de financements pour ouvrir des structures de soins où ces médecins pourront exercer avec les meilleures technologies, c'est de développer la télémédecine, les infrastructures indispensables, je demanderai pour cela aux fonds d'investissements privés français, aux assureurs français, de proposer aux pays africains de devenir les actionnaires privilégiés des champions africains de la Santé. Concrètement, je veux que des financements privés français servent demain à ouvrir des cliniques de qualité à Abidjan, Dakar, Ouagadougou. La France doit aussi avoir ce rôle.* » Et pour attirer des financements privés, rien de mieux qu'une carotte publique : l'orientation actuelle au « *blending* », qui permet d'attribuer un élément d'aide publique au développement à des projets privés pour les rendre rentables, va s'en trouver confortée. Ce sont les fonds d'investissements français et les assureurs qui vont être contents...

Pour le coup, on comprend que son autre engagement, atteindre en fin de mandat « *les 0,55 % du revenu national brut en termes d'aide publique au développement* », risque d'être l'occasion de différents montages similaires, une marque de générosité... vis à vis des investisseurs privés.

Start-up continent

Car le secteur de la santé, bien que privilégié, n'est pas la seule cible de la tendance au *blending* promue par le très néolibéral Macron. Il a ainsi proposé sa « *révolution qui permettra le sursaut de la jeunesse, (...) celle de l'innovation et avec elle de l'entrepreneuriat. (...) Concrètement la France sera au rendez-vous en consacrant plus d'un milliard d'euros pour soutenir les PME africaines. Au travers de cette initiative, l'Agence française de développement, la Banque publique d'investissement - et je remercie les deux*

dirigeants qui m'accompagnent - mais aussi je le souhaite que les fonds d'investissement privés français seront les premiers partenaires des jeunes entreprises africaines. » En bon fan des start-up, il vise avant tout le secteur du numérique, avec le « *programme Digital Africa qui permettra d'identifier les start-up africaines les plus prometteuses et accompagnera leur croissance* », mais cible également « *l'agriculture dont l'Afrique a profondément besoin* ». C'est le genre d'argument dont raffolaient déjà les partisans de la Nouvelle Alliance pour la Souveraineté Alimentaire en Afrique (NASAN)².

Emmanuel Macron s'inscrit de fait dans la continuité des discours et pratiques du quinquennat précédent : « *Je veux que l'Afrique soit une priorité de la diplomatie économique française, que les entreprises françaises investissent davantage en Afrique, pas seulement les grands groupes que vous connaissez mais aussi les PME, les entrepreneurs* ». Évidemment, il y a toujours le couplet moral : « *le soutien de l'Etat français, indispensable et qui continuera à leurs côtés, ne sera pas accordé sans contrepartie. En effet, je souhaite que les entreprises françaises soient porteuses d'un partenariat exemplaire, un partenariat exemplaire qui refuse la corruption, qui se plie aux appels d'offres, qui se plie aux règles édictées par les institutions africaines qui comme l'OHADA font progresser la bonne gouvernance.* » L'OHADA, Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires, une institution africaine... créée en 1993 à l'initiative de Paris et financée par la France pour maintenir et renforcer son influence juridique face au droit des affaires anglosaxons. Et aussi le couplet visant les méchants concurrents : « *Cette exigence que j'aurai pour la France, je veux que nous l'ayons ensemble pour les investisseurs du monde entier, pour tout le continent africain* ». Mais évidemment, sans donner de leçon...

A fond le business !

Même au sujet du sport, les visées économiques n'étaient pas loin. Ainsi, après avoir gentiment annoncé avoir « *demandé au Comité d'organisation des Jeux olympiques de prévoir dès à présent un plan pour permettre aux sportifs africains de venir s'entraîner en France dans les meilleures installations* », en vue des JO de Paris en 2024, Macron en est venu aux choses sérieuses : « *Je porterai dans les prochaines semaines une initiative rassemblant de grands acteurs du monde*

sportif qui encouragera à la fois les investissements dans le domaine des équipements sportifs et les investissements des sportifs dans l'économie africaine ». Ça tombe bien, au vu de son étape au Ghana, deux jours plus tard, comme l'a raconté la *Lettre du Continent* (6/12) : « *Si l'on doutait de la volonté des autorités françaises de faire de la jeunesse un formidable levier pour le business, l'escala au Ghana, pays où Air France vient d'inaugurer sa première liaison, en a apporté la réponse. Dominée par la thématique du sport, cette étape a permis à Décathlon de monter une pure opération de 'com'. Le 30 novembre en fin d'après-midi, dans les moiteurs de la nuit tombante, Macron s'est rendu à Jamestown, quartier populaire d'où sont sortis de grands internationaux de football. Le chef de l'État était attendu par les jeunes d'une école, et devait visiter une salle de boxe. L'événement a été organisé de bout en bout par le groupe français spécialisé dans les articles de sport, lequel a ouvert son premier magasin à Accra en avril, quelques mois après celui d'Abidjan* ». Promouvoir le développement par le sport, ça pouvait surprendre, mais il parlait surtout de développer de nouveaux marchés.

Langue de conquête

Pour Macron et ses conseillers, « *si la francophonie a un sens - et c'est le projet qu'elle doit porter - c'est celui de permettre à tous les étudiants francophones d'avoir accès aux mêmes supports pour mener leurs projets et leurs études* ». Mais le but n'est pas la généralisation des visas, c'est plutôt de « *donner accès à tous à une bibliothèque numérique des savoirs et des formations* », via l'Agence universitaire de la francophonie. Connaissant les difficultés pour des étudiants ou même des bibliothèques universitaires pour se procurer des livres, dans de nombreux pays d'Afrique, on peut être séduit. Mais la Francophonie reste un instrument d'influence pour la France, un outil de soft power, dont le gentillet « rayonnement » permet à Paris de mieux peser au plan international. Macron le sait, et cherche à le revendiquer ; tout en prétendant ne pas donner de leçons, le champ lexical devient étrangement directif : « *je veux que vous ayez conscience de cela* », « *Soyez-en fiers* », « *je vous le dis très simplement, faites le vivre, ne la regardez pas comme une langue que certains voudraient ramener à une histoire traumatique, elle n'est pas que*

2. Voir Alice Primo et Yanis Thomas, « Nourrir les requins pour faire reculer la faim ? », *Billets d'Afrique* n°226, juillet-août 2013.

cela », « elle n'est déjà plus seulement française, elle est déjà la vôtre, alors portez-la avec fierté ! ». Et Macron, même s'il prétend que « ce n'est pas la francophonie française, non, elle a depuis bien longtemps échappé à la France », d'asséner : « Je veux une francophonie forte, rayonnante, qui illumine, qui conquiert parce que ce sera la vôtre, portez-la avec fierté cette francophonie, défendez-la, mettez-y vos mots, mettez-y vos expressions, transformez-la, changez-la à votre tour ! ».

Mais l'écrivain camerounais Mongo Beti l'avait dit : « Une langue ne s'impose pas par la force. Une langue s'impose parce qu'elle est le champ où s'expriment les libertés »³. Et ce que n'a pas voulu comprendre le Professeur Macron, c'est que pour une large frange de la jeunesse africaine francophone à laquelle il prétendait s'adresser, le rayonnement de la France via une Organisation Internationale de la Francophonie discréditée est synonyme de Françafrique. Cette dernière se caractérise toujours par des mécanismes institutionnels (le soutien aux régimes illégitimes, la présence militaire française, le franc CFA, etc.), au sujet desquels les silences de son discours sonnent telle une insulte.

Silences coupables

Quelques semaines après la violente répression des manifestations au Togo, et alors que les Gabonais et les Congolais tentent toujours de dénoncer l'illégitimité d'Ali Bongo et de Sassou Nguesso, Emmanuel Macron était évidemment attendu sur le soutien multiforme de la France aux vieilles dictatures françafricaines. Mais il a tout aussi évidemment éludé le sujet en prétendant éviter toute ingérence : « je ne vous donnerai pas de leçon. Le président de la République française n'a pas à expliquer dans un pays africain comment on organise la Constitution, comment on organise des élections ou la vie libre de l'opposition ». Et, selon sa logique, il n'a donc pas à dénoncer une répression que sa diplomatie condamne pourtant rapidement quand c'est sur un autre continent, du moins hors de la sphère d'influence française. A l'instar de François Hollande en novembre 2014, il s'est contenté d'un propos général, qui ne mange pas de pain : « j'ai une seule certitude, que le changement, le renouveau générationnel dans un continent dont 70 % de la population a moins de 30 ans, ce n'est pas une option, c'est une loi mathématique ». Et lorsque les vieux dictateurs s'accrochent, à l'aide de leur



Emmanuel Macron et sa délégation ont été accueillis à l'université par des manifestations hostiles. Un véhicule (dans lequel ne se trouvait pas le président français) a même subi un ou plusieurs jets de pierre ; une nouvelle immédiatement relayée sur les réseaux sociaux, entraînant un moment de confusion.

(Image : saisie d'écran d'une émission BFTV, dans l'après-midi qui suit le discours)

armée et leur police formées et équipées par la France ? « partout où cela ne sera pas le cas, la France ne se privera pas d'un lien direct avec la jeunesse, les universités, les ONG, les entrepreneurs pour avec eux construire l'avenir ». En d'autres termes, ce que les services de coopération technique des ambassades françaises font déjà... Par contre, à l'occasion de son discours, il ne s'est pas privé de rendre hommage au dictateur tchadien Idriss Deby, au roi marocain Mohammed VI, et même au prince héritier d'Arabie Saoudite !

Africains coupables

Dès la première question des étudiants, le président français a été interpellé au sujet de l'élimination de Kadhafi en Libye. L'occasion de se distancer du bilan de Nicolas Sarkozy, en expliquant qu'il n'aurait pas soutenu l'intervention de 2011, responsable de l'effondrement du pays et de la sous-région. Mais il n'a pas présenté d'excuses officielles de la France pour autant. Pire, il a répondu à un autre étudiant qui l'interpellait sur l'esclavage qui prospère dans ce chaos, dans un élan paternaliste, « Mais qui sont les passeurs ? Ce sont les Africains mon ami ! ». Ou comment essentialiser discrètement un débat qui, sinon, pourrait porter sur la politique migratoire de la France et l'Union européenne (lire p. 13).

Surtout, cherchant à retrouver le soutien d'une armée française qui a commencé à douter de lui après des annonces de restrictions budgétaires, Emmanuel Macron s'est illustré par son soutien à l'opération Serval menée au Mali en 2013-2014, soulignant que « l'armée française fait partie des rares armées européennes qui a (sic) la possibilité d'agir en si peu de temps ». C'est, comme toujours, confondre

une cause et une solution : l'armée française n'a de fait jamais vraiment quitté l'Afrique francophone, en soutien à des proto-Etats qui, de temps à autres, peuvent s'effondrer.

Sous vos applaudissements

Mais le commandant Macron l'a expliqué aux Burkinabè : l'armée française est là « pour protéger vos enfants, pour vous aider et pour gagner cette bataille contre le terrorisme ». L'exfiltration d'un dictateur renversé par un peuple aux mains nues n'était pas au programme de ce cours. Car le seul sujet militaire qui importait, officiellement, c'est la force du G5 Sahel : « la France a apporté son soutien financier, militaire, notre coopération est exemplaire ; nous avons aussi formé, organisé un état-major maintenant intégré ». Le reste de la coopération militaire (par exemple avec les armées criminelles du Cameroun, du Congo, du Gabon, du Tchad, du Togo, de Djibouti, etc.) ou le maillage militaire des bases françaises en Afrique n'intéressent pas le Professeur Macron. D'ailleurs, quand lors de la séquence de questions, une étudiante critique le grand nombre de militaires français au Burkina, la réponse est cinglante : « vous ne devez qu'une seule chose aux militaires français : les applaudir ! ».

Climatisation... française

Un épisode lié à la climatisation a été largement commenté, mais souvent de travers. À l'étudiante qui demandait si ses camarades et elle allaient pouvoir bénéficier longtemps de la climatisation dans un amphithéâtre où la température est suffocante une partie de l'année, Emmanuel Macron a opposé avec

3. Mongo Beti parle, ed. Bayreuth African Studies (2002), réédité par Homniphères (2006).

un ricanement que c'était le confondre avec le président burkinabè que de s'adresser à lui sur ce sujet. Ne retenant que le lien avec la centrale solaire de Zagtouli qu'il devait aller inaugurer après son discours, il s'est contenté de répondre que la France soutenait les énergies renouvelables, avant d'humilier le président du Faso en expliquant que c'était à lui de s'occuper des universités burkinabè... Le président Kaboré s'est alors levé et est sorti de la salle, tandis que Macron lançait, hilare, « *Du coup, il est parti réparer la climatisation !* ».

A l'instar de nombre de commentateurs de l'Hexagone, une journaliste française présente sur place mais citée anonymement par *L'Obs* (29/11) retient surtout le côté décalé de la question : « *c'est quand même délirant qu'une étudiante burkinabée (sic) lui parle de l'électricité de sa fac* ». Sauf que... toute mal posée qu'elle était, la question moquait surtout le fait que l'ambassade de France avait loué deux énormes climatiseurs dans l'objectif de rafraîchir l'amphi et d'éviter à son Jupiter de baigner dans son jus pendant les deux heures et demi de son show. Et ça, on peut comprendre que cette étudiante ait voulu le relever...

L'entourage du président Kaboré, pour expliquer sa brutale sortie de la scène, a rapidement fait savoir qu'il ne s'agissait que d'une « pause technique »... pour se soulager d'un besoin pressant. Selon *L'Obs*, preuve en serait qu'il est revenu quelques minutes après, et que son entourage n'avait pas quitté la salle avec lui. Pour être aussi mesquin que ce prétexte, on peut s'étonner que cela soit tombé pile à ce moment-là, alors qu'il aurait été propice de le faire quelques minutes plus tôt, entre la fin du discours et le début des questions). Mais c'est faire trop d'honneur à l'excuse, brandie pour expliquer qu'il n'y avait pas de « crise diplomatique » par un pouvoir burkinabè qui n'a actuellement ni les moyens ni l'ambition de dénoncer l'attitude du président français : la domination ultime n'est-elle pas celle qui est intégrée par le dominé ? À l'humiliation par Macron a ainsi succédé l'auto-humiliation, pour ne pas embarrasser le président français.

Mais c'est de l'humour

Quant à Macron, il a eu beau jeu, le lendemain au micro de RFI et France 24, de considérer la polémique « *ridicule* » et de la balayer d'un argument 1000 fois entendu : le trait d'humour, qui aurait d'ailleurs fait rire le président burkinabè. « *L'humour, c'est le*

signe d'une relation d'égal à égal », s'est ainsi défendu Macron, qui aime aussi faire des blagounettes sur les Kwassa-Kwassa comoriens – l'égalité n'a décidément pas de frontière. Et de tenter de rejeter l'accusation sur ceux qui le critiquent : « *Ce sont eux les vrais paternalistes* ». La posture est connue, tant elle est partagée par les sexistes-pas sexistes et les racistes-pas racistes⁴... Car remis dans son contexte, l'humour d'un président français qui raille un président d'Afrique francophone – d'une manière qu'il ne se serait pas permise avec son homologue canadien ou australien – est aussi neutre que celui d'un ministre blanc qui prétendrait rigoler avec une ouvrière noire ou arabe. Mais évidemment, ce sont ceux qui rappellent que l'existence multiséculaire d'une relation de domination change la donne en terme d'humour en public, qui seraient coupables de chercher à la prolonger.

CFA, « non-sujet »... tabou

Au lendemain du discours de Macron, l'économiste Kako Nubukpo résumait dans une tribune (*Le Monde Afrique*, 29/11) qui allait lui coûter son poste à l'OIF : « *Le franc CFA fait couler beaucoup d'encre, et ce, depuis longtemps, avec une accélération et une tension sans précédent depuis quelques mois. On était donc en droit de s'attendre de la part de M. Macron, dans le cadre d'un discours à une jeunesse africaine préoccupée à juste titre par son avenir, à des propos structurés, réfléchis et fortement argumentés sur sa vision de l'avenir de cette monnaie, à l'intérieur même de son discours. Mal nous en a pris, car de franc CFA, il ne fut guère question.* » C'est seulement en réponse à une question, malheureusement suffisamment mal posée pour que le président français ne soit pas

pris en défaut, que le locataire de l'Élysée a daigné évoquer le sujet. Mais cela a commencé par une nouvelle humiliation : le professeur Macron n'a rien trouvé de mieux que de demander à la salle qui faisait des études d'économie ou de finances avant de lâcher avec dédain, faussement surpris du faible nombre de mains levées à son goût, « *mais vous êtes en quoi, alors ?* ».

S'en est suivi un récit des poncifs habituels sur le franc CFA, dans une approche évidemment technique, évacuant toute dimension politique. Sur la question de la souveraineté, il s'est contenté d'expliquer que tout chef d'État de la zone franc peut décider d'en sortir – ce à quoi la foule d'étudiants a répondu en scandant « *Prési ! Prési !* », comme pour prendre au mot cette affirmation en demandant au président du Faso de quitter cette monnaie néocoloniale. Sur Twitter, l'économiste sénégalais Ndongo Sylla a trouvé la bonne formule, résumant : « *La question est plutôt : pourquoi la France ne sort-elle pas du Franc CFA ?* ».

De fait, le discours-fleuve de Ouaga est venu illustrer, si on en doutait encore, que la France n'abandonnera sous Macron aucun des piliers institutionnels par lesquels la France maintient et défend son influence dans son ancien pré-carré, tout en lorgnant sur les nouveaux marchés. Même la posture, une humilité feinte et une reconnaissance à demi-mot de certains crimes néocoloniaux, n'a hélas pas grand-chose de nouveau. Après la « *Françafrique décomplexée* » de Nicolas Sarkozy, après la « *Françafrique normalisée* » de François Hollande, celui qui prétend depuis des mois faire du neuf avec du vieux, n'a rien d'autre à proposer qu'une sorte de Françafrique ripolinée.

Thomas Noirot

LÈSE-MAJESTÉ

« *Le franc CFA est un non-sujet pour la France* », osait Emmanuel Macron lors de son One-man-show. L'économiste togolais Kako Nubukpo vient d'en faire à nouveau l'amère expérience. Crime de lèse-françafrique, il s'est permis, dans une tribune au *Monde Afrique* (29/11) de reprendre le Professeur Macron sur le sujet en montrant en quoi son analyse était « *imprécise et caricaturale* » et ses propos « *désbonorants pour les dirigeants africains* ». Moins d'une semaine plus tard, le détracteur de la « *servitude monétaire* », dont les positions politiques étaient pourtant connues, se voyaient pousser hors de l'Organisation internationale de la francophonie, où il occupait le poste de

directeur de la Francophonie économique et numérique. Selon *Jeune Afrique* (08/12), le président ivoirien Alassane Ouattara, fervent défenseur du CFA, avait déjà réclamé sa tête en septembre dernier. Circonstance aggravante, l'économiste engagé s'en était également pris au chouchou des autorités françaises, l'homme d'affaire franco-béninois Lionel Zinsou, qu'il avait qualifié de « *symbole même de la servitude volontaire* ». Aujourd'hui à la tête du think tank libéral Terra nova et président d'AfricaFrance, fondation soutenue par le Quai d'Orsay et le MEDEF, Zinsou semble en effet vouloir briguer la succession de Michaëlle Jean à la tête de l'OIF, faute d'avoir pu devenir président du Bénin...

4. Lire à ce sujet Françoise Vergès, « Comme Michel Leeb, les racistes non racistes refusent de comprendre ce qu'est le racisme », *Le Monde*, 13/12/2017.

SAHARA OCCIDENTAL

« J'AI SUBI LA TORTURE ET LA FRANCE EST COUPABLE AUSSI »

A l'occasion de la 42^{ème} conférence européenne de coordination du soutien au peuple sahraoui (dit Forum EUCOCO), fin octobre à Vitry sur Seine, nous avons rencontré Ghalia Djimi, vice-présidente de l'ASVDH, Association Sahraouie des Victimes des Violations Graves des Droits de l'Homme Commises par l'Etat Marocain. A 56 ans, elle se présente comme « ex-disparue, une survivante de la disparition forcée », qui vient des territoires occupés du Sahara occidental – plus précisément de Layoun. Entretien.

Billets : Pourquoi venir au Forum Eucoco ?

C'est la coordination des associations solidaires au niveau européen qui, une fois par an depuis sa création, a accompagné la proclamation de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) en 1976, et qui accompagne le peuple sahraoui, son Etat en exil pour défendre, pour aider à la formation, aider au niveau sanitaire, humanitaire, dans tous les domaines. Pour ma participation, depuis que je suis défenseur des droits de l'Homme dans les territoires occupés, il y a toujours eu un atelier sur les droits de l'Homme. Là, on peut étudier avec nos amis solidaires européens quelles sont les perspectives qui vont renforcer et promouvoir les droits de l'Homme et notre capacité en général. C'est organiser la lutte à un niveau international, entre les Sahraouis et les associations européennes solidaires.

500 COURDS SUR LA LIGNE DE DÉPART

Depuis 2009, la course dite du « Paris-Dakar » est partie défoncer les paysages d'Amérique du Sud plutôt que ceux d'Afrique de l'Ouest, pour éviter de servir de balltrap pour certains groupes armés du Sahel. Mais cette année, les Sahraouis ont vu défiler sur leurs dunes les bolides de la 10^{ème} édition de l'Africa Race, de Monaco à Dakar, et dont les étapes « au Maroc » et « du Maroc à la Mauritanie » étaient même agrémentées d'une journée de repos « à Dakhla en bordure de l'Océan Atlantique »... c'est-à-dire au coeur des territoires sous occupation marocaine.

Dans un arrêt historique du 21 décembre 2016, la Cour de justice de l'Union européenne l'avait rappelé : « il est exclu de considérer que l'expression "territoire du Royaume du Maroc" qui définit le champ territorial des accords d'association et de libéralisation englobe le Sahara Occidental ». A transmettre aux pilotes et sponsors européens.



Ghalia Djimi, au Forum EUCOCO
(photo CC Billets d'Afrique)

Peut-on dire que la France soutient régulièrement le Maroc dans ses exactions contre les défenseurs des droits humains ?

Malheureusement, c'est la réalité. La France est le grand soutien du gouvernement marocain dans son occupation du Sahara occidental. Et il faut savoir que les territoires non-autonomes du Sahara occidental sont occupés par la force marocaine et tant que le Maroc est une force occupante protégée par la France, tous les crimes qu'a commis le Maroc au Sahara occidental sont considérés comme des crimes contre l'humanité, des crimes de guerre parce que c'est une force occupante, et ce n'est pas acceptable, ni raisonnable, ni logique, que la France qui est le berceau des droits de l'Homme, de la liberté, soutienne un Etat qui commet des crimes de guerre dans un territoire occupé. Je suis motivée cette fois-ci, j'ai beaucoup d'espoir parce que j'ai rencontré beaucoup de juristes, des jeunes Français qui commencent à comprendre le conflit, parce qu'avant, personne ne savait de quoi il s'agissait, ni la gravité des crimes de guerre qu'a commis le Maroc, du début de l'invasion jusqu'à

aujourd'hui. Il faut que la société civile française agisse, elle ne doit pas accepter que son gouvernement protège un pays occupant qui commet des crimes contre l'humanité, des crimes de guerre à l'encontre d'un peuple pacifique et désarmé dans un territoire occupé, et qui éloigne la moitié de la population dans un exil forcé.

Pour vous donner seulement un exemple concret : moi qui étais victime de la disparition forcée, j'ai expliqué que nous sommes dans un territoire occupé par la force du Maroc, le crime que j'ai subi dans ma chair est un crime de guerre, j'ai subi la torture et la France est coupable aussi.

Vous voulez dire complice ?

Non, on peut dire coupable, parce que la France protège les responsables marocains. Nous, en tant que défenseurs des droits de l'Homme, quand on revendique l'élargissement du mandat de la MINURSO [mission des Nations unies] à la surveillance des droits humains afin de protéger les populations civiles sahraouies, c'est toujours la France qui s'oppose à cet élargissement. Donc j'en appelle solennellement à la société civile française, il faut qu'elle soit au courant de ces crimes contre l'humanité et qu'elle fasse pression sur son gouvernement pour qu'il stoppe le Maroc. Ça, c'est pour les droits de l'homme, mais on peut parler aussi du droit économique et du pillage des ressources naturelles du peuple sahraoui, au moment où la majorité d'entre nous est pauvre. Ceux qui revendiquent chaque jour le droit au travail sont soumis à la torture, à des maltraitements, dans les rues de Layoun et de Smara au moment où nos richesses sont pillées par le Maroc et ses alliés. Donc il ne faut pas accepter tout ça. Ça suffit largement, 42 ans d'oubli absolu : il faut que la société civile réagisse.

Propos recueillis
par Laurence Dawidowicz

CLIMAT

UN ÉCO-GESTE POUR VERDIR LA FRANÇAFRIQUE

Tout est bon à prendre lorsqu'il s'agit de renforcer la domination française sur certains pays : le climat est une nouvelle porte d'entrée bien verte en ce sens. Retour sur le sommet du 12 décembre voulu par Emmanuel Macron.

L'Accord de Paris de la COP21 signé en 2015 a vu les Etats riches promettre de financer à hauteur de 100 milliards de dollars l'atténuation (baisse du CO2) et l'adaptation (financer des infrastructures résilientes) au changement climatique des pays les plus vulnérables.

La finance au secours du climat

Emmanuel Macron récupère à son avantage médiatique cette fameuse question climatique et abuse de la communication sur le sujet. A l'occasion de la 23ème Conférence des Parties (COP 23) qui s'est réunie en novembre dernier à Bonn, Emmanuel Macron a abusé de belles formules pour annoncer qu'il fallait « *Acter dans les prochains mois une transformation profonde de notre aide internationale [...] pour aider à l'adaptation et à la solidarité climatique dont les pays les plus vulnérables ont besoin.* » C'est au cours de ce discours que Macron a annoncé la tenue d'un sommet sur la finance et le climat le 12 décembre à Paris. L'étape d'après était d'inviter très largement des centaines de chefs d'Etat, de banques d'investissements, de banques privées ou publiques et des centaines de journalistes pour parler finance et climat et orchestrer une opération de communication sur des annonces en matière climatique qui s'annonçaient prometteuses.

Depuis l'estrade et pendant plus de 4 heures de plénière, au rythme d'annonces décevantes pour le climat, le public a été appelé à applaudir à plusieurs reprises des représentants de pays piliers de la Françafrique et dont l'exemplarité climatique est pourtant très contestable.

Les manigances de la France

Les pays riches ont profité largement des ressources des pays du Sud et notamment des anciennes colonies africaines pour se développer. Cette inégalité et cette dépendance vis à vis des ressources a conduit certains pays à rester

dans le giron français. Mais pas de quoi envisager une réparation ou une compensation : l'aide à l'adaptation promise par les pays développés se fait sous forme de prêts à ceux qui subissent le réchauffement climatique. Autrement dit, la France, qui dit vouloir mettre à disposition des fonds pour financer la lutte contre le changement climatique, se contente de favoriser de nouveaux prêts qui, même bonifiés de façon à compter en aide au développement, resserreront davantage la corde de la dette autour du cou des premières victimes du changement climatique.

Mais la perspective climatique réjouit un certain nombre de chefs d'Etat qui voient là une possibilité de se réappropriier un discours et gagner, à moindre frais, une popularité internationale, notamment Emmanuel Macron.

Ali Bongo, la nouvelle star du climat ?

D'autres acteurs étaient présents, notamment l'Agence française de développement (AFD), venue parler pendant de longues minutes pour détailler son scénario « Adapt'Action » qui octroie des facilités pour des prêts en faveur de l'adaptation à hauteur de 30 millions d'euros (soit pas grand-chose au regard des besoins en financement). Quant à son plan 100 % Accord de Paris, il permet à l'AFD de financer des projets avec des pays qui font partie de l'Accord de Paris, même si ceux-ci font encore largement la part belle au pétrole ou au charbon dans leur mix énergétique. La dépendance de certains pays aux énergies fossiles comme le Niger, le Nigeria ou le Gabon n'est pas prise en compte dans les négociations pour le climat. Parmi les invités, le président comorien Azzali Assoumani était venu renforcer ses liens avec l'Agence française de développement, et le Qatar, grand acheteur d'armes françaises, était représenté par l'intermédiaire de son vice-premier Ministre et ministre des affaires étrangères Mohammed bin Abdulrahman Al Thani.

Mais sans contestation, la star africaine de ce sommet fut Ali Bongo qui a commencé par remercier son « ami » Macron, puis a indiqué que le Gabon faisait une contribution de 500 000 dollars à l'initiative africaine pour l'adaptation au changement climatique. Le Gabon se rachète une belle crédibilité sous l'œil bienveillant de spectateurs applaudissant à la fois les dictateurs et les annonces faiblantes.

Géopolitique climatique

Les pays où la France intervient militairement étaient représentés par leur chef d'Etat : Issoufou malgré sa grave dérive autoritaire au Niger (où Macron s'est ensuite rendu à Noël pour « remonter le moral des troupes »), Ibrahim Boubacar Keita pour le Mali, l'incontournable dictateur tchadien Idriss Déby, Alassane Ouattara qui doit à l'armée française son installation au pouvoir en Côte d'Ivoire. Mais les autres dinosaures de la Françafrique ne voulaient pas rater cela, à l'instar du Congolais Denis Sassou Nguesso ou encore de Paul Biya venu représenter un Cameroun qu'il dirige à distance depuis son hôtel genevois. Tous ces chefs d'Etat sont restés peu bavards sur leur participation à la lutte contre le changement climatique, mais se sont fait applaudir par la salle : le climat fait bon ménage avec les violations des droits humains, pourvu qu'on mette un peu de finance dedans.

Ce sont des annonces bien faibles au regard des enjeux qui ont été faites au *One Planet Summit* du 12 décembre. Grand exercice de communication qui permet de faire applaudir Ali Bongo et d'autres dirigeants illégitimes, les sommets sur le climat sont un espace où les chefs d'Etat peuvent venir pérorer, faire des annonces sans contrepartie et jouent de leur possibilité d'avoir bonne presse. Un inquiétant jeu d'échec pour le climat.

Roland Sérabe

FRANCE-RWANDA

UN RAPPORT ACCABLANT

Un cabinet d'avocats états-unien a remis, à la demande du gouvernement rwandais, un rapport sur l'implication des autorités françaises dans le génocide des Tutsi. Précis, complet, factuellement très étayé, ce rapport, qui réunit l'essentiel des informations déjà publiques, a été passé sous silence par les médias français.

Le bras de fer entre Kigali et Paris continue. La convocation du ministre rwandais de la défense, James Kabarebe, a mis le feu aux poudres. Jean-Marc Herbaut et Nathalie Poux, les juges français chargés de l'instruction sur l'attentat du 6 avril 1994, prétendaient le confronter, le 15 décembre 2017, à un énième témoin affirmant que le Front Patriotique Rwandais (FPR) avait abattu l'avion du président Habyarimana, au mépris des éléments matériels figurant au dossier et corroborés par des témoignages d'officiers français et belges, qui démontrent que les missiles ont été tirés depuis le camp militaire de Kanombe, fief des militaires extrémistes hutu (Cf. *Billets* n° 272, novembre 2017). La convocation était assortie de la menace de l'émission d'un mandat d'arrêt international en cas de refus d'y déférer. La goutte d'eau de trop pour les autorités rwandaises, qui, fin octobre, rappellent en consultation leur ambassadeur en France (*Afrikarabia*, « Entre Kigali et Paris, l'heure des règlements de comptes judiciaires et diplomatiques », 13/12/2017).

Des accusations solides

Le 11 décembre est remis au gouvernement rwandais le rapport d'un cabinet d'avocats états-unien reconnu, le cabinet Cunningham-Levy-Muse. En préparation depuis plus d'un an, il est rendu public au moment de la convocation de James Kabarebe... mais est complètement passé sous silence par les médias français. S'il ne nous apprend rien de nouveau sur la complicité de l'Etat français dans le génocide des Tutsi de 1994, ce rapport met l'accent sur plusieurs faits insuffisamment relevés jusque là.

Le premier d'entre eux est que la France prend pied au Rwanda en 1962, peu après la « révolution sociale » de 1959 qui a coûté la vie à des milliers de Tutsi. Elle signe cette année-là des accords de coopération avec le régime violemment anti-tutsi de Grégoire Kayibanda, sans que les massacres de Tutsi en 1963-1964, dont sont victimes plusieurs dizaines de milliers d'entre eux, ne modifient la politique de coopération engagée. Une même indifférence au sort des Tutsi est

relevée pour la période 1990-93, lorsque le rapport met en parallèle, de manière saisissante, les massacres à caractère génocidaire organisés ou couverts par le régime Habyarimana et le développement des livraisons d'armes et de la coopération militaire françaises : les crimes commis contre les Tutsi, loin de susciter la suspension de l'aide, vont de pair avec son renforcement. Le rapport note aussi que « *durant la guerre de 1990-1993, les responsables officiels français ont défini les "Tutsi" [et pas seulement le Front patriotique Rwandais] comme la menace, au moment où les extrémistes promouvaient une propagande anti-tutsi et massacraient des Tutsi* ».

Le soutien apporté par les responsables officiels français aux génocidaires pendant le génocide de 1994 se caractérise, selon le rapport, par l'appui politique et diplomatique accordé au gouvernement intérimaire rwandais (GIR), la dénaturation du génocide transformé en « guerre civile » dans la bouche des responsables français, l'évacuation d'extrémistes hutu et de leurs familles, les livraisons d'armes et de munitions, l'opération Turquoise (22 juin – 22 août 1994), décrite à juste titre comme une tentative de porter secours au GIR et à son armée en déroute ; la poursuite du soutien français aux génocidaires après le génocide.

L'heure des choix à Paris

Le rapport Cunningham-Levy-Muse place Paris au pied du mur. Cette fois, ce n'est pas une commission rwandaise, la commission Mucyo, toujours suspecte d'être instrumentalisée par le gouvernement rwandais malgré le bon travail qu'elle a réalisé, qui rend son verdict. C'est un cabinet d'avocats reconnu et indépendant. Le Rwanda a annoncé, le 24 décembre, que des mandats d'arrêt internationaux contre des responsables français étaient en cours de rédaction. Kigali paraît bel et bien décidé à aller jusqu'au bout.

Quelle sera la réaction de Paris ? Le conseiller diplomatique du président Macron, Philippe Etienne, connaît parfaitement le dossier des relations franco-rwandaises : il était directeur de cabinet de Bernard Kouchner lorsque celui-ci, à la tête du Quai d'Orsay, a œuvré au rapprochement avec Kigali. Mais Philippe Etienne n'est pas seul : un certain Hubert Védrine a lui aussi l'oreille du président. Hubert Védrine dont le rapport rappelle qu'il aurait, comme secrétaire général de l'Elysée, confirmé l'ordre de « réarmer les Hutu » à qui l'armée française avait permis de se réfugier au Zaïre à l'été 1994...

Raphaël Doridant

ATTENTAT : CLÔTURE DE L'INSTRUCTION

Le 20 décembre 2017, le juge Herbaut a annoncé la clôture de l'enquête sur l'attentat du 6 avril 1994. L'instruction, ouverte en 1997 et initialement conduite par le juge Bruguière, n'avait examiné que la piste d'un attentat commis par le FPR, provoquant en 2006 la rupture des relations diplomatiques avec le Rwanda. La rétractation de témoins-clés et les incohérences de l'enquête avaient conduit à l'effondrement de la thèse Bruguière. Reprise par les juges Trévidic et Poux dans un contexte d'apaisement avec Kigali voulu par le président Sarkozy, l'instruction avait établi en 2012 que les missiles ayant abattu l'avion du président Habyarimana avaient été tirés depuis le camp militaire de Kanombe, fief des militaires extrémistes hutu. Néanmoins, depuis 2012, plusieurs témoins de la piste FPR ont été produits, relançant les

investigations : close à trois reprises, l'enquête a été à chaque fois rouverte. Cette quatrième clôture est tout à fait inattendue tant les juges paraissent décidés à confronter James Kabarebe à un ancien soldat du FPR qui l'accusait d'avoir supervisé le déchargement des missiles. Selon Maria Malagardis, elle serait due à la démonstration faite par les avocats de Kabarebe que le récit de ce témoin contenait « *quelques contre-vérités embarrassantes* » (*Libération*, 21/12/2017). Sommes-nous parvenus au terme de cette enquête instrumentalisée dès le départ par certains responsables français (cf. *Billets* n° 235, avril 2014) ? Les auteurs de l'attentat, eux, ne sont toujours pas identifiés : selon toute vraisemblance, des militaires extrémistes hutu, éventuellement aidés par des mercenaires et/ou des militaires français...

12 JANVIER 1985

ASSASSINAT DE MACHORO ET ÉTAT D'URGENCE EN KANAKY

Membre du FLNKS¹, Eloi Machoro a été une figure de la lutte pour l'indépendance de la Kanaky. Partisan d'une lutte radicale, ne rechignant pas à utiliser les armes, il était devenu la bête noire de l'administration française et des colons. Il fut tué par les balles du GIGN le 12 janvier 1985.

L'histoire politique d'Eloi Machoro se construit en réponse à la violence des années 70 et 80 en Nouvelle Calédonie. Les colons, fortement marqués à droite et extrême-droite, disposaient d'armes dont ils n'hésitaient pas à se servir en toute impunité. Leur désarmement était un objectif politique pour les indépendantistes. Eloi Machoro prit la suite de Pierre Declercq, assassiné en 1981, comme secrétaire général de l'Union Calédonienne, parti membre du FLNKS.

Rapport de force anticolonial

En novembre 1984, le FLNKS mena une campagne de « boycott actif » des élections locales (au-delà de l'abstention, cela consistait à perturber le vote). A cette occasion, Eloi Machoro se fit connaître en brisant une urne d'un coup de hache. Sa photo fit alors le tour de la presse française. En Nouvelle-Calédonie, il s'opposa à l'extrême-droite caldoche, en menant notamment des opérations de désarmement des colons. Durant trois mois, de septembre à novembre 1984, un groupe dont il faisait partie tint le siège de la ville de Thio, coupant l'activité de la mine de nickel qui s'y trouve. Pour un de ses proches « Eloi était la bête noire de l'extrême-droite locale... Sans tirer un coup de feu, il avait désarmé la totalité des européens de Thio »².

L'usage des armes par Machoro ne fit jamais de victime, même lorsqu'il s'opposa à des groupes de gendarmes du GIGN venus pour briser le siège de Thio. Le 1er décembre 1984, dès l'atterrissage de leurs hélicoptères, ceux-ci furent entourés et neutralisés par plusieurs centaines de Kanaks armés. La seule victime de cette histoire fut l'amour-propre du capitaine Picon, qui n'accepta de déposer son arme qu'après une gifle d'Eloi Machoro. Le gendarme garda une rancœur profonde de cette humiliation, qui eut des conséquences par la suite.

La stratégie de rapport de force d'Eloi Machoro pouvait être considérée comme complémentaire de celle de négociation portée par Jean-Marie Tjibaou ou Yeiwene Yeiwene. « Il savait qu'à moins d'infliger

une défaite retentissante à ses adversaires, rien de stable pour le peuple kanak ne pourrait jamais être mis en place. [...] L'esprit, non pas tant revancharde que raciste, des Européens locaux, leur ferait employer tous les moyens pour effacer la réalité kanak de la carte. [...] Dans quelques mois, le Gouvernement de droite allait être notre seul interlocuteur. Il serait alors indispensable, en face de lui, de se trouver en position de force. »³

Le siège de Thio apparaissait comme un moyen efficace d'établir ce rapport de force, sans effusion de sang. Eloi Machoro et ses camarades décidèrent alors de renouveler cette action dans la ville de la Foa. Le niveau de violence en Nouvelle-Calédonie avait augmenté depuis le massacre d'Hienghène le 5 décembre 1984, où des Caldoches avaient tué 10 Kanaks dans une embuscade, probablement autant par haine que par volonté d'envenimer la situation à l'heure où une partie du FLNKS négociait avec l'État français. Les menaces sur Eloi Machoro se faisaient plus concrètes : « Les Caldoches s'acharnaient sur Machoro. Les colons montaient embuscade sur embuscade, pour le coincer, sans résultats. La Gendarmerie le suivait à la trace, justement inquiète de ses activités. En un certain sens, il avait la baraka, tout le monde venait derrière sans parvenir à le précéder. »⁴

Les balles de la République

Le 10 janvier 1985, un jeune caldoche, Yves Tual, est tué lors d'un accrochage avec deux Kanaks venus inspecter une ferme, qu'ils suspectaient probablement d'abriter des armes. Des émeutes sont déclenchées à Nouméa par les colons, qui s'attaquent à des locaux d'indépendantistes ou de sympathisants et affrontent les CRS. La rumeur enfle d'une responsabilité (hautement improbable) d'Eloi Machoro dans la mort du jeune Tual.

Le 11 janvier 1985, la ferme, où le leader indépendantiste se trouve en compagnie de plusieurs camarades pour préparer le siège de la Foa, est encerclée par des gendarmes. Parmi les militaires se trouvent trois tireurs



Eloi Machoro (photo David Robie)

d'élite du GIGN, dont le capitaine Picon, humilié par Machoro un mois et demi plus tôt. Au matin du 12 janvier, Eloi Machoro et Marcel Nonnaro sortent de la ferme suite aux appels des gendarmes. D'après les témoins indépendantistes, ils ont leurs armes mais ne les épaulent à aucun moment et réclament de parler au sous-préfet. « À 6 heures, un ordre tombe de Nouméa : "Tir de neutralisation sur la personne d'Eloi Machoro et de Marcel Nonnaro" »⁵. Les deux hommes sont abattus par les tireurs du GIGN. Le Haut-Commissaire de la République de l'époque Edgard Pisani s'en défendra plus tard, arguant que selon lui l'ordre était de « neutraliser » et non pas de « tuer »⁶.

La version étatique est que les Kanaks, qui occupaient la ferme, avaient ouvert le feu contre les gendarmes, qui durent riposter, les tuant « accidentellement ». Mais il apparaît que le terme d'occupation est inadapté, car les Kanaks connaissaient personnellement le propriétaire des lieux. Surtout, pour les témoins indépendantistes, mais aussi d'après un gendarme, Lahouari Bouhout, aucun coup de feu n'a été tiré par les Kanaks. Ce même gendarme affirmera plus tard que les ordres étaient précis « la gendarmerie devait tuer trois hommes. On nous a demandé de tenir secret et de dire que c'était un accident. »⁷ La troisième cible, qui serait François Burck⁸ d'après les indépendantistes⁹, a eu la vie sauve. Les camarades de Machoro racontent également que les gendarmes auraient fait feu avec les armes des indépendantistes après les avoir

abattus pour simuler une fusillade, et auraient frappé les survivants pour les obliger à signer des témoignages en ce sens (ce qu'ils ont refusé de faire)¹⁰.

À qui le crime profite

L'effet politique de la mort d'Eloi Machoro est immédiat. Le même jour, le maire de Nouméa annonce à un millier de colons rassemblés sur une place la mort de l'indépendantiste. La foule explose de joie¹¹. Edgard Pisani, qui a beau prétendre que la mort des Kanaks est accidentelle, insiste sur les bénéfices : « Pour être honnête, je dois dire qu'aussi involontaire qu'elle ait été, la mort d'Eloi Machoro rendait service à la cause de la paix. [...] Il aurait même représenté, au sein du FLNKS comme à l'extérieur de celui-ci, un obstacle. Je regrette vraiment qu'il ait été tué, mais je crois que cette mort rendit service à la Nouvelle Calédonie ».

Dans la foulée, l'état d'urgence est instauré sur le pays. « Le 12 janvier au matin donc, Nouméa sortait d'une nuit d'émeute, la population caldoche était en état d'insurrection et on pouvait craindre que la mort d'Eloi Machoro ne déclenche une vague de violence chez les Canaques (sic). Je pris la décision d'instaurer l'état d'ur-

gence. Il s'agissait moins de tirer avantage des dispositions autorisées par celui-ci que de provoquer un choc dans la population, en Nouvelle Calédonie comme en métropole. Il fallait que les habitants de Nouvelle Calédonie aient conscience de ce qu'un pas avait été franchi au-delà duquel la moindre atteinte à l'ordre serait réprimée ; il fallait que les extrémistes de la droite caldoche de Nouméa comprennent qu'il n'était plus question qu'ils bénéficient, au regard de la loi, de la relative impunité dont ils bénéficiaient de fait depuis trente ans. Que faire quand on a une police qui, au quotidien, se sent viscéralement solidaire de ceux qui menacent l'ordre public ? Il fallait que les Canaques s'en remettent à la seule action politique. »¹²

Ces propos portent, malgré tout, une reconnaissance de la violence coloniale subie par les Kanaks et de la rationalité du recours à la lutte armée pour s'y opposer, comme Eloi Machoro l'a fait, puisqu'il conclut que le musellement des colons, dont la police était complice, a ouvert la voie à une solution politique. L'impunité des Caldoches y est clairement affirmée. Mais ils sont aussi une illustration de l'intérêt politique de l'état d'urgence pour l'État français, éclairante

pour les enjeux contemporains.

A l'approche du référendum de décolonisation de la Nouvelle Calédonie, le rappel de l'histoire d'Eloi Machoro, comme d'autres épisodes, encore proches, est important pour illustrer le caractère colonial et sanglant des rapports sociaux dans ce pays. Il est une contradiction douloureuse aux voix qui invitent à « passer à autre chose », à tourner la page d'un passé qui n'a pas été soldé pleinement, et qui poussent à accepter le fait accompli de l'occupation française.

Mathieu Lopes

1. Front de libération nationale Kanak et socialiste, coalition de partis créée en septembre 1984 qui porte la revendication indépendantiste.
2. René Guiart, « La vie et la mort d'un héros Kanak : Eloi Machoro », *Journal de la société des océanistes* 92-93, 3, 4 et 5. Ibid.
6. Edgard Pisani, *Persiste et Signe*, p.340, ed. Odile Jacob.
7. « Un ancien gendarme affirme qu'Eloi machoro a été tué sur ordre », *Le Monde*, 04/12/1986.
8. Seule figure indépendantiste de l'Union Calédonienne ayant survécu aux « événements » des années 80, il succèdera à Jean-Marie Tjibaou à la tête de l'organisation en 1989.
9. David Robic, « Assassins in Kanaky », *Covert Action Information Bulletin* n°29, 1988.
10. René Guiart, op. cit.
11. *Soir* 3 du 12 janvier 1985, archives INA.
12. Edgard Pisani, op. cit. p.342.

ESCLAVAGE EN LIBYE

LES RESPONSABILITÉS EUROPÉENNES ET FRANÇAISES*

Les migrants et les migrantes africain.es bloqué.es en attente de passage en Europe subissent la torture, les mauvais traitements, les viols mais aussi des cas d'esclavage en Libye. Ces abominations sont permises par une politique migratoire européenne sécuritaire et criminelle, mais aussi le « chaos » libyen et les « solutions » mises en place pour y remédier favorisant la situation. Cette situation cache bien les responsabilités européennes et françaises. À quand la fin de l'hypocrisie ?

Le 13 novembre, un reportage de la chaîne américaine CNN a déclenché une indignation mondiale en montrant des migrant.es vendu.es sur des marchés aux esclaves en Libye. Les réactions ont été vives, comme à chaque fois qu'une image choc vient mettre en lumière les conditions inhumaines vécues depuis de nombreuses années par l'immense majorité des personnes qui émigrent en Europe. En Libye en particulier, la situation des migrant.es africain.es bloqué.es en attente d'un passage en Europe est épouvantable et ce depuis longtemps, comme en témoignent plusieurs ONG et organisations

internationales¹ qui avaient déjà alerté sur de possibles cas d'esclavage et plus généralement sur les tortures, mauvais traitements, séquestrations, viols, subis par les migrant.es.

Actuellement il y aurait entre 400 000 et 700 000 migrant.es africain.es en Libye. Selon l'Organisation Internationale des Migrations (OIM), environ 15 000 seraient détenu.es dans des centres contrôlés par le gouvernement libyen, mais beaucoup plus sont enfermés dans des centres de détention illégaux tenus par des milices et des trafiquants.

Dans certaines réactions officielles, les pays africains ont été pointés du doigt,

rendus responsables de la situation car incapables d'empêcher l'émigration de leurs ressortissants et de les protéger. Emmanuel Macron lors de son discours au Burkina Faso a parlé d'une « *traite faite par des Africains contre d'autres Africains* ». Mais les responsabilités européennes, que ce soit dans la situation globale des personnes migrantes ou vis-à-vis de la situation précise en Libye, ont été complètement éludées.

Une politique migratoire européenne criminelle

Depuis vingt ans, la politique migratoire européenne est basée principalement sur la « lutte contre l'immigration illégale » à

* Article publié aussi dans *Alternative Libertaire* n°279.

travers la fermeture des frontières, et sur une approche de plus en plus restrictive des voies dites « légales » d'immigration. C'est à partir des attentats du 11 septembre 2001 que le tournant sécuritaire s'opère. En 2004 pour la première fois un texte officiel européen établit un lien entre la sécurité de l'Union européenne (UE) et l'immigration², et c'est à cette date que l'agence Frontex est créée, dotée de moyens militaires grandissants pour surveiller les frontières. En 2008, la législation européenne autorise et donc généralise l'enfermement des migrant.es en vue de leur renvoi dans leur pays d'origine. Et ces dernières années les contrôles aux frontières se sont intensifiés, avec le déploiement de moyens technologiques importants (capteurs sur le littoral, drones de surveillance, satellites). En parallèle la coopération accrue avec les pays d'origine et de transit des migrant.es a pour but de renvoyer plus facilement les expulsé.es, de déléguer à ces pays le contrôle des frontières et de les forcer à retenir leurs ressortissant.es. Dernière idée en date, des centres de tri créés directement en Afrique³.

Une telle politique produit des effets qui sont à l'opposé de ceux que les discours prétendument humanistes de l'UE et de la France appellent de leurs vœux. Elle rend les routes migratoires de plus en plus dangereuses, et donc de plus en plus meurtrières, et contribue à l'expansion et l'enrichissement des réseaux de passeurs, devenus incontournables pour les migrant.es qui cherchent à entrer en Europe.

C'est particulièrement vrai dans le cas de la Libye, où l'UE porte assistance aux différentes autorités libyennes pour faire cesser à tout prix les départs de migrants, alors même que certaines de ces autorités ont dans leurs rangs des milices qui participent au trafic de migrant.es. En particulier, l'Italie travaille aux côtés des gardes-côtes libyens pour intercepter et renvoyer les bateaux de migrant.es en Libye et elle a signé un accord avec 14 maires libyens en leur promettant l'accès à des fonds européens en échange d'une lutte accrue contre les trafics et donc in fine contre l'immigration. En conséquence les maires libyens ont eux-mêmes conclu un accord avec les milices trafiquantes en leur fournissant équipement et finances pour maintenir les migrant.es sur le sol libyen⁴. Cette démarche de l'Italie a été saluée par la France, Macron jugeant que c'était le « *parfait exemple de ce vers quoi nous souhaitons tendre* »⁵.

C'est aujourd'hui cette politique qui

aboutit à ce que des centaines de milliers de migrant.es soient bloqué.es en Libye en situation de grande vulnérabilité. À noter qu'elle n'est pas nouvelle, puisque des marchandages entre l'Italie et la Libye existaient déjà à l'époque de Kadhafi.

Le « chaos » libyen propice à une telle situation

L'instabilité qui règne en Libye actuellement est aussi un des facteurs du développement des milices et des trafics et permet l'exploitation des migrant.es à huis clos. Or les pays européens, et en particulier la France, sont loin d'être étrangers à cette situation. En 2011, l'intervention militaire menée en Libye par l'OTAN, avec comme chefs de file la France et le Royaume-Uni et comme motivations les intérêts occidentaux, a plongé le pays dans le chaos et déstabilisé durablement toute la sous-région. La chute de Kadhafi a également entraîné la libération du racisme envers les populations noires de Libye, assimilées aux mercenaires africains recrutés par Kadhafi dans son armée. Suite aux dénonciations d'esclavage, l'UE, l'ONU et l'Union Africaine (UA) appellent à une solution politique pour ramener la stabilité en Libye, or en parallèle la France continue d'y mener un jeu diplomatique trouble. La Libye est actuellement divisée entre deux gouvernements, l'un – le gouvernement libyen d'union nationale – imposé par l'ONU et l'autre – les forces du général Haftar – contestant la légitimité du premier. Alors qu'elle est censée appuyer le choix de l'ONU auquel elle a par ailleurs contribué, la France soutient en parallèle le général Haftar, notamment par le biais du Service Action de la DGSE (services secrets)⁶. Avec une telle ingérence française, la paix en Libye semble loin et les discours officiels particulièrement hypocrites.

Le cas libyen amène à remonter encore un peu plus le fil des parcours migratoires et à se questionner sur les raisons qui poussent les migrant.es africain.es à quitter leurs pays. La colonisation puis la poursuite de cette politique impérialiste par la Françafrique ou par d'autres ingérences étrangères ont privé les peuples africains de leur souveraineté politique et économique et donc de leur possibilité de se construire un avenir dans des conditions décentes et dignes.

Des solutions qui arrangent bien les pays européens

Compte tenu de ces responsabilités européennes et françaises, on ne pouvait attendre beaucoup des solutions annoncées depuis la diffusion du reportage de CNN.

Une réunion spéciale a été convoquée par la France en marge du sommet UE/UA à Abidjan fin novembre. Parmi les mesures annoncées : un accord international pour procéder à des évacuations urgentes des migrant.es africain.es de Libye vers leur pays d'origine. Des rapatriements vers le Niger, pays de transit avant la Libye, ont déjà commencé et cette situation a permis de mettre au devant de la scène le nouveau centre d'examen des demandes d'asile ouvert récemment au Niger sur demande de la France, sans que cette nouvelle étape dans l'externalisation du contrôle des migrations ne soit questionnée. À aucun moment il n'a été question d'évacuer les migrant.es vers les pays européens, leur destination souhaitée et pour laquelle ils ont enduré l'enfer libyen, et ainsi la « solution » trouvée par la France revient finalement à refouler les personnes vers leur pays d'origine.

Dans le même temps, les politiques migratoires européenne et nationales se durcissent encore un peu plus et les conditions de vie des migrant.es dans l'UE s'aggravent⁷. Un projet de règlement européen en cours de négociation prévoit d'étendre le principe du règlement de Dublin à des pays « sûrs » non-européens, c'est-à-dire de juger irrecevable une demande d'asile lorsque la personne a transité par un pays tiers considéré comme « sûrs » par l'UE et d'y renvoyer directement cette personne. Seraient considérés comme « sûrs » la totalité des pays voisins de l'UE et même des pays en guerre dès lors qu'une partie du territoire au moins échappe au conflit, comme en Libye par exemple⁸.

L'indignation européenne sur l'esclavage en Libye et plus largement sur la situation des migrant.es en Afrique permet finalement de détourner opportunément l'attention des pratiques et lois européennes en la matière, tout aussi scandaleuses.

Marie Bazin

1. Notamment Amnesty International, Médecins sans frontières, la Cimade, l'Organisation Internationale des Migrations

2. Programme de La Haye

3. « La fausse bonne idée des corridors », *Alternative libertaire*, n°277, octobre 2017

4. « Libye, un obscur réseau de complicités », Rapport d'Amnesty International, 12 décembre 2017

5. « Le parfait exemple », *Billets d'Afrique* n°270, édité de septembre 2017

6. Sur la situation politique en Libye, voir dans *Billets d'Afrique* : « Libye : un chaos français », octobre 2014 ; « Libye, le retour des apprentis-sorciers », janvier 2016 ; « Trois morts qui font tâche », septembre 2016 ; « D'une guerre à l'autre », octobre 2016

7. « La fausse bonne idée des corridors », *Alternative libertaire*, n°277, octobre 2017

8. « Le diabolique projet de l'Europe pour les demandeurs d'asile », *Mediapart*, 28 novembre 2017

AFRIQUE CENTRALE

LONGUE VIE AUX DICTATURES FRANÇAFRICAINES !

En cette fin 2017 on a célébré de bien tristes anniversaires.

En 1962 au Cameroun, Paul Biya, frais émoulu de l'ENFOM, l'École Nationale de la France d'Outre-Mer, qui forma pendant des décennies des administrateurs coloniaux, intègre le cabinet du président Hamadou Ahidjo, le « petit Peul » que la France a installé en 1960 aux commandes du nouvel État, tandis qu'un corps expéditionnaire exterminait les résistants de l'UPC (Union des Populations du Cameroun) le parti nationaliste, dont le chef prestigieux Ruben Um Nyobé avait péri assassiné en 1958. En 1968 le discret et docile Biya devient Secrétaire général de la présidence, en 1972 il devient Premier ministre et en 1982 il évince le président Ahidjo, poussé à la démission. Âgé de 85 ans il fête aujourd'hui ses 35 ans de règne et 55 ans de pouvoir.

Bongocratie

En 1962, au Gabon, Albert Bongo, fonctionnaire des PTT et agent des services français, entre au cabinet de Léon Mba, devenu président du nouvel État en 1960 – Mba aurait souhaité que le Gabon devienne un département français. Bongo évince progressivement Léon Mba, qui a été remis en selle en 1964 par l'armée française contre une tentative de coup d'État, et lui succède à sa mort en 1967. Assis sur les richesses pétrolières du Gabon, Bongo règne sans discontinuer jusqu'à sa mort en Espagne, où il avait été hospitalisé, en 2009. Son fils Ali Bongo, qui a grandi en politique dans l'ombre

de son père en occupant successivement un poste à la Présidence, un siège de député, les fonctions de ministre des Affaires étrangères puis de ministre de la Défense, lui succède. Il serait excessif de parler d'élection. Aujourd'hui le clan Bongo fête 55 ans de pouvoir.

Le destin de ces deux pays est moins reluisant que celui des prédateurs qui ont monopolisé le pouvoir. Il est marqué d'abord par la violence politique. En 1970 le leader politique populaire Germain Mba est assassiné au Gabon par des mercenaires français, en 1971 le leader de l'UPC Ernest Ouandié est jugé et exécuté au Cameroun. En 1977 et en 1990 les opposants gabonais Ndouna Depenaud et Joseph Rendjambé disparaissent dans des conditions obscures. En 1984 une tentative de coup d'État est noyée dans le sang au Cameroun. En 1992 la répression de la revendication populaire d'une conférence nationale fait au Cameroun 300 morts. En 2000 un sinistre épisode de « lutte contre la délinquance » à Douala fait 1500 morts en un an. Il y aura 150 morts en 2008 en 3 jours d'émeutes au Cameroun contre la réforme constitutionnelle pour une présidence à vie.

Parasitisme et répression

L'autre fléau est la vertigineuse corruption qui s'est enkystée dans tous les rouages du fonctionnement de ces pays et qui les ronge si profondément qu'elle interdit toute perspective de sortie de la misère pour la quasi totalité de la population. La rente d'État

alimentée par l'exploitation du bois, du pétrole et des mines a été détournée au Gabon pendant des décennies au profit d'un système de parasitisme nourrissant un clan mafieux et ses parrains politico affairistes français. L'affaire Elf en a été le symptôme le plus visible et le plus scandaleux en ce qu'elle a seulement laissé entrevoir de ses rouages criminels, immédiatement dérobés à toute investigation autre que anecdotique. L'émirat pétrolier d'Afrique centrale n'a même pas consacré quelques miettes au service du bien être de sa population. À un jet de pierre de l'étalage du luxe privé le plus insolent, les quartiers de Libreville offrent le spectacle de la déshérence où végètent les quelque un million et demi de Gabonais. Le Cameroun offre le même tableau affligeant, avec les mêmes acteurs, à une échelle vingt fois plus grande. La corruption a vidé l'appareil d'État de toutes ses fonctions, ne laissant qu'une apparence derrière laquelle s'engraisse une hydre dévorante qui se nourrit de toute la substance du pays.

Ces régimes, tombés dans le discrédit, ébranlés par la sourde révolte des habitants, ne tiennent que par le recours constant à une répression sans limite et sans loi, que la France politique affairiste et médiatique feint de ne pas voir car elle en profite largement pour pérenniser ses profits.

Heureux anniversaire à la Françafrique, malheur aux peuples colonisés !

Odile Tobner



Visuel diffusé le 2 décembre 2017 par l'association Survie, à l'occasion du cinquantenaire de l'accession au pouvoir de la famille Bongo au Gabon.

GABON MONARCHISATION DU POUVOIR

Mercredi 10 janvier, Ali Bongo a fait voter par un parlement constitué presque exclusivement de membres du PDG -parti au pouvoir- une nouvelle constitution : la septième depuis la fin officielle du monopartisme en 1991.

En plus de lui apporter une immunité *ad vitam æternam* (Ali Bongo ne pourra plus être poursuivi, recherché ou jugé même s'il perdait le pouvoir), la modification d'une quarantaine d'articles (sur 119) de la Constitution lui permet de renforcer encore davantage son pouvoir vis-à-vis de toutes les autres institutions. Il pourra notamment nommer 6 des 9 membres de la Cour constitutionnelle : 3 directement, et 3 via le Conseil Supérieur de la Magistrature qu'il préside. Quant aux cadres nommés à des hautes fonctions civiles et militaires, ils devront maintenant prêter serment devant sa Majesté Ali Bongo.

L'opposition parle d'ailleurs d'une monarchisation du pouvoir avec cette nouvelle constitution. Une monarchie au Gabon est d'ailleurs un vieux rêve d'Ali Bongo, comme le relatait déjà Jacques Foccart dans son « Journal de l'Élysée » : A la fin des années 80, l'héritier d'Omar Bongo, Ali, était venu sonder Jacques Chirac – alors Premier ministre de cohabitation de François Mitterrand – pour voir s'il serait possible d'instaurer une monarchie au Gabon... Jacques Chirac lui avait alors fait part de ses « réserves », notamment suite à l'expérience de Jean Bedel Bokassa dans son empire de Centrafrique...

Remaniement du PDG

Ali Bongo a en fin de compte décidé d'organiser les prochaines élections législatives, plusieurs fois repoussées, en avril prochain. Afin d'écartier les différents membres de son parti mécontents de sa gestion du pouvoir, ainsi que les derniers barons d'Omar Bongo encore en place, le grand chef a décidé de restructurer le PDG avant les prochaines élections, notamment en passant par son Secrétaire général, Eric Dodo Bounguendza. Mécontents, d'anciens cadres du parti présidentiel ont annoncé qu'ils se présenteront en opposition aux candidats retenus par le PDG... ou comment les hommes politiques gabonais continuent de passer de l'opposition au parti au pouvoir, et inversement.

Soutien de l'AFD

Sur le plan socio-économique par contre, il n'y a toujours pas de changement : un chômage toujours aussi haut, des grèves qui ont recommencé en ce début d'année 2018, et un pays qui continue de s'endetter.

L'Agence Française du Développement (AFD) a d'ailleurs signé le 1er décembre un nouveau prêt de 225 millions d'euros sur trois ans avec le gouvernement gabonais. Ce crédit a pour but d'appuyer le programme entre le Fonds Monétaire International (FMI) et le Gabon : un nouveau plan d'ajustement structurel et d'austérité à venir. Ce programme avec le FMI, soutenu par l'AFD, a notamment pour but d'apurer les arriérés de dette de l'Etat envers les entreprises présentes, où les entreprises françaises ont toujours une très bonne place. Elles peuvent dire merci à l'AFD.

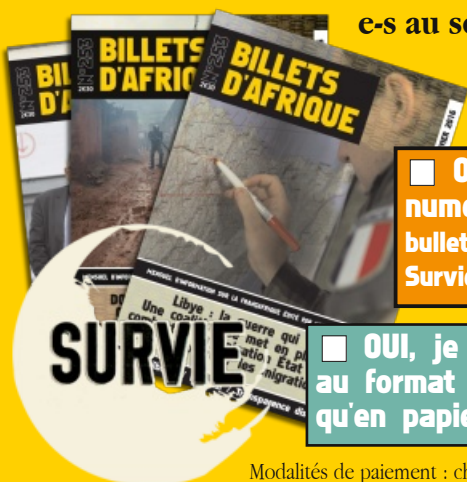
Thomas Bart



Manifestation devant l'ambassade du Gabon à Paris, le 2 décembre 2017 (photo CC Survie)

SOUTENEZ-NOUS : ABONNEZ-VOUS !

Pour décrypter la politique de la France en Afrique, retrouvez chaque mois dans votre boîte aux lettres douze pages d'analyse critique des principaux faits de l'actualité franco-africaine. Billets d'Afrique est entièrement réalisé par des bénévoles, militants au sein de Survie, une association qui dénonce la Françafrique depuis 1984.



OUI, je m'abonne pour un an (soit 11 numéros) à Billets d'Afrique. Je renvoie ce bulletin complété, accompagné de mon paiement à : Survie - 47, Av Pasteur - 93100 Montreuil

OUI, je souhaite recevoir Billets d'Afrique au format numérique, par email, plutôt qu'en papier.

nom :

prénom :

adresse :

code postal :

ville :

email :

TARIFS

France : 25 €

Petits budgets : 20 €

Étranger et Outre-mer : 30 €